



Communiqué

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION : CONTRIBUTION DU GERS

Dans le cadre de ses nouvelles compétences, la **Région Occitanie doit établir plusieurs schémas régionaux qui auront un caractère obligatoire**, notamment le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET). Ces schémas doivent fixer les orientations de la région pour une durée de cinq ans.

Les communautés de communes gersoises, la communauté d'agglomération du Grand Auch et la CCI du Gers réunies au sein de **Gers Développement** ont souhaité **établir des propositions concertées à la Région pour le développement économique du Gers** afin qu'elles soient prises en compte dans l'élaboration de ces schémas qui s'imposeront à tous.

Nourrie des apports des EPCI (*) du Gers, cette contribution au SRDEII, **rédigée par le Groupe EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts**, est le fruit d'un **travail commun de réflexion** de tous les **acteurs engagés pour le développement économique** du Gers.

Trois grands axes de propositions sont formulés par le département du Gers afin que soient prises en considération les disparités de son territoire :

- Maintenir et renforcer tous les dispositifs d'aide au développement économique qui existaient avant la création de la nouvelle grande région.
- Adapter des dispositifs d'aide aux spécificités rurales et hyper-rurales du département : cela peut notamment se traduire par un abaissement des seuils d'accès aux aides régionales pour les entreprises situées en zones très rurales.
- Mettre en place un outil d'appui et d'accompagnement de la mise en œuvre des politiques de développement économique adapté aux exigences du territoire.

« Il y a, dans le Gers, **de nombreux exemples d'entreprises qui ont magnifiquement réussi** à s'implanter ou à grandir, que ce soit dans de l'agroalimentaire ou de l'aéronautique. Avec des aides appropriées, en s'appuyant sur la connaissance du terrain des acteurs locaux réunis au sein de **Gers Développement** et de la **CCI du Gers**, on peut faire encore plus », assure Michel Doligé, le président de Gers Développement et de la Chambre de commerce et d'industrie du Gers.

- *EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale*